

Décembre 2010



VIPARIS
venues in paris

Né de la fusion des activités de Congrès-Expositions d'Unibail-Rodamco et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Viparis positionne Paris en capitale européenne des lieux de Tourisme d'affaires. Ses 10 sites majeurs, comprenant Le Palais des Congrès de Paris, Cnit Paris La Défense, Paris expo Porte de Versailles, Paris Nord Villepinte, Paris le Bourget, accueillent près de 10 millions de visiteurs et 1 000 événements par an, générant des retombées économiques indirectes estimées à 2,78 milliards d'euros.

VIPARIS

2, place de la Porte Maillot
75017 Paris
+33 (0)1 40 68 22 22
www.viparis.com
Contact : Marina Jestin,
Directeur général adjoint

VIPARIS

Acteur-clé du Tourisme d'affaires francilien, Viparis est très favorable au projet du Grand Paris qui vise à :

- dynamiser les grands pôles économiques en les reliant aux infrastructures nationales et internationales (gares TGV et aéroports) ;
- contribuer au développement durable en réduisant l'usage de la voiture et par la mise en place du métro automatique moins polluant ;
- améliorer les transports quotidiens des Franciliens en ouvrant de nouvelles accessibilités, des déplacements directs évitant Paris et en allégeant les réseaux existants ;
- désenclaver les territoires marginalisés et faciliter l'accès des populations à l'activité économique ;
- favoriser le développement du tourisme d'affaires.

Ce projet est essentiel pour le développement du Tourisme d'affaires :

- faire de Paris une ville-monde ouverte, tournée vers l'extérieur et une destination exemplaire en qualité d'accueil ;
- attirer et faire croître les manifestations en nombre, en quantité et en qualité ;
- retrouver le leadership international de Paris.

Pour atteindre cette ambition, il est impératif d'activer comme annoncé dans le projet :

- le métro automatique ;
- la desserte du Parc des Expositions de Paris Le Bourget ;
- le renforcement de la desserte du Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte en connectant le métro automatique à la gare RER B actuelle, l'option de créer une gare située à l'extérieur du Parc devant être écartée car incohérente avec le fonctionnement du Parc dans son périmètre actuel comme futur.



Le Grand Paris : un impact déterminant sur la santé et l'avenir du Tourisme d'affaires

1- L'importance du Tourisme d'affaires

Rencontres d'affaires et développement économique sont étroitement liés ; cette filière génère pour Paris :

- 58 000 emplois équivalent temps plein ;
- 3,65 milliards d'euros de retombées économiques indirectes.

Ces retombées économiques indirectes sont créatrices de valeur pour moitié au sein de la filière événementielle et pour moitié dans l'activité touristique (hôtellerie, restauration, transports, cadeaux et sorties).

L'importance économique du marché du Tourisme d'affaires le rend hautement concurrentiel. Paris s'est imposée comme destination mondiale leader depuis trois décennies mais sa suprématie est attaquée par d'autres acteurs (Francfort, Milan, Vienne, Barcelone, Berlin...).

2- Le transport, nerf de la guerre du Tourisme d'affaires

La localisation et l'accessibilité sont les deux premiers critères de choix d'une destination pour un salon, un congrès ou une convention d'entreprise et en déterminent largement l'attractivité.

L'exigence d'excellence dans les transports est d'autant plus forte pour l'activité Tourisme d'affaires :

- soumise à des pics d'affluence liés à des dates et horaires précis de programmation à caractère éphémère ;
- afin de minimiser et de fiabiliser le temps de transport et ainsi maximiser le temps productif passé par les participants sur les manifestations.

La situation actuelle des transports est insatisfaisante et constitue une menace pour le leadership de Paris.

Les principales carences concernent l'accessibilité, la rapidité, la fiabilité et le confort d'acheminement vers des sites majeurs comme :

- Paris Nord Villepinte : site phare accueillant 1,3 million de

visiteurs par an avec des manifestations d'envergure internationale comme Maison & Objet, SIAL, Première Vision, desservi uniquement par le RER B ;

- Paris Le Bourget : y affluent plus de 1 million de personnes par an avec des manifestations comme le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace ou la Fête de l'Humanité, non desservi par les transports en commun ;
- Le Palais des Congrès de Paris et Cnit Paris La Défense, du fait de l'engorgement des lignes A du RER et 1 du métro.

Ces insuffisances en matière de transport pénalisent l'organisation de certaines manifestations, suscitent l'insatisfaction des participants et une perception négative en comparaison d'autres métropoles européennes. Elles vont aussi à l'encontre du développement durable.

3- Le Grand Paris représente une fantastique opportunité

Les bénéfices annoncés par le projet du Grand Paris sont multiples pour le rayonnement, l'attractivité et la compétitivité de la Région Capitale en Tourisme d'affaires :

• une meilleure accessibilité des sites de Congrès-Expositions, en particulier de Paris Nord Villepinte, Paris Le Bourget, Cnit Paris La Défense et Espace Grande Arche via :

- la création des nouvelles lignes, notamment bleue et verte ;
- l'implantation de la nouvelle gare Le Bourget Aéroport ;
- le renforcement de la desserte de Paris Nord Villepinte ;
- l'ouverture vers l'international par connexion avec 8 gares TGV et les 3 aéroports ;
- la connexion rapide entre La Défense et l'aéroport Charles de Gaulle ;
- l'optimisation du maillage de transport régional.

Ce dernier point bénéficiera aux millions de visiteurs, aux exposants et organisateurs et aussi aux nombreux prestataires et personnels de sites qui concourent à la réussite des manifestations.

b un transport plus performant, qualitatif et solide par la mise en place du métro automatique apportant 8 atouts :

- une fréquence de desserte renforcée ; par exemple pour la gare Parc des Expositions RER B de Paris Nord Villepinte : un train toutes les 1 mn 25 s aux heures de pointe ;
- un temps de liaison accéléré : la station Parc des Expositions RER B serait à 6 mn de l'aéroport CDG et à 23 mn de La Défense contre respectivement 14 mn et 51 mn actuellement ;
- une régularité et un strict respect des temps de trajet : avantage déterminant car le manque de fiabilité (ponctualité, continuité) du service est un désavantage vis-à-vis d'autres villes de Congrès-Expositions ;
- une capacité de transport accrue ;
- un gain de sécurité grâce aux portes palières de quai, évitant toute intrusion ou chute sur les voies ;
- un aménagement intérieur confortable, fluide et adapté aux PMR ;
- un matériel roulant plus économique et écologique, permettant une réduction de consommation d'énergie de 20 % à 30 % ;
- la possibilité d'une exploitation 24 heures sur 24, intéressante pour offrir une alternative de transport aux visiteurs et personnels en horaires décalés.

c L'allègement du réseau existant, tout en améliorant la qualité et le confort d'acheminement des visiteurs et exposants et les conditions de travail de nos prestataires et personnels, contribuera aussi indirectement à diminuer le trafic routier.

d Ces atouts sont particulièrement déterminants pour les sites de Paris Nord Villepinte et Paris Nord Le Bourget qui reçoivent :

- des publics à forte orientation internationale et professionnelle, exigeants et soucieux d'efficacité ;
- de grandes manifestations aux affluences massives et concentrées.

Le Grand Paris permettra d'accompagner la croissance des événements sur ces sites et de remporter des appels d'offres internationaux, aujourd'hui pénalisés par la perception de complexité, de sous-capacité et de fragilité du réseau de transport.

e Le renforcement de la plate-forme de transports en commun de Paris Nord Villepinte est indispensable. Sachant que le RER B est déjà saturé lors des grandes manifestations, aucune extension du Parc ne pourra être effectuée sans augmenter la capacité des transports.

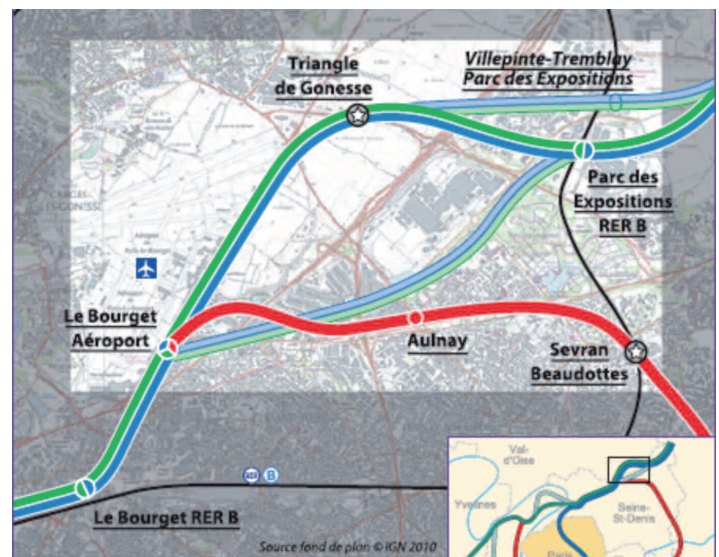
4- Des choix judicieux impératifs pour Paris Le Bourget et Paris Nord Villepinte

a Paris Le Bourget

Viparis souligne que la création d'une gare Le Bourget Aéroport est prévue.

Cette mesure, essentielle et incontournable, comble l'absence de desserte par le rail du Parc des Expositions, dernier frein à son développement.

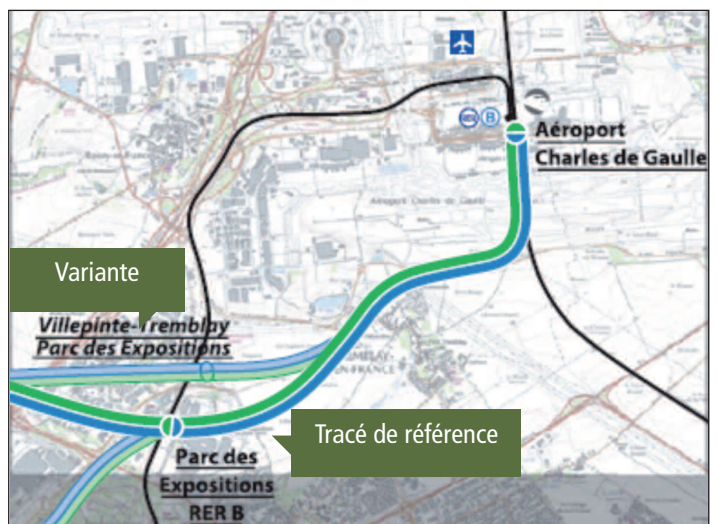
Cette nouvelle gare semble se situer à proximité du musée de l'Air et de l'Espace, permettant un accès à pied au Parc des Expositions. Il est demandé au maître d'ouvrage de confirmer ce point.



(1) Le Triangle de Gonesse est notamment délimité à l'ouest par la RD317 et à l'est par l'A1, il s'étend au nord jusqu'à la commune de Vaudherland.

b Paris Nord Villepinte

Le tracé de référence prévoit la desserte du Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte en connexion avec le RER B, tandis qu'est présentée en variante la création d'une nouvelle gare implantée à l'arrière du Parc.



Il est indispensable que la gare du métro automatique desserve le Parc des Expositions. Or, le Parc dans sa configuration tant actuelle que future (après extensions) est structurellement construit autour de la gare actuelle, offrant aux visiteurs un accès direct et logique aux espaces d'accueil (esplanade, galerie) et d'exposition, ainsi qu'une répartition naturelle de l'ensemble des halls.

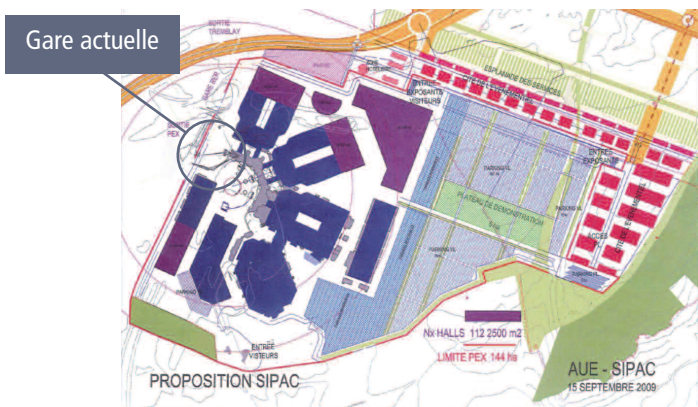
- la liaison rapide avec la nouvelle gare Le Bourget Aéroport (à 6 ou 7 mn) ouvrira un nouvel accès aux voyageurs internationaux via l'aéroport d'affaires du Bourget ; elle permettra aussi aux visiteurs venant en voiture aux grandes manifestations du Bourget d'utiliser le cas échéant les parkings de Paris Nord Villepinte.

A contrario, l'idée d'une gare située à l'extérieur et à l'arrière du Parc est impropre à son utilisation : elle ne desservirait en rien le Parc et ferait aboutir les visiteurs dans des zones logistiques ou parkings situés derrière les halls d'exposition.

Nonobstant le caractère inopérant d'une gare extérieure au Parc, la cohabitation de deux gares non connectées portant l'appellation « Parc des Expositions » ne ferait qu'engendrer confusion et perte de temps.

À cet égard, Viparis demande que la variante envisagée ne soit en aucun cas considérée comme desservant le Parc des Expositions et par conséquent ne puisse en porter le nom.

Il sera d'ailleurs utile de revoir l'appellation de la gare « Parc des Expositions RER B » pour désigner de manière non équivoque la desserte de Paris Nord Villepinte et éviter toute confusion avec la nouvelle gare desservant le Parc des Expositions de Paris Le Bourget.



Le projet de connecter la gare RER B existante au métro automatique est judicieux :

- la desserte renforcée du site offrira un vrai service aux visiteurs et exposants du Parc et diminuera l'impact d'éventuels incidents techniques en facilitant le report des flux entre lignes ;
- la connexion à la gare RER B actuelle permettra de capitaliser sur les travaux de modernisation actuels : rehaussement des quais permettant l'accès des PMR, ajout d'une 3^e rame pour un gain de flexibilité, couverture des quais pour le confort des voyageurs ;

Conclusion

- ▶ Viparis considère le Grand Paris comme un projet d'intérêt général urgent et capital.
- ▶ Viparis insiste pour que le projet active comme prévu :
 - le métro automatique,
 - le tracé de référence desservant Paris Nord Villepinte en connectant au métro automatique la gare Parc des Expositions RER B, écartant l'idée d'une nouvelle gare extérieure, pour desservir le Parc,
 - la gare Le Bourget Aéroport
- ▶ Viparis demande que pendant

les travaux de construction soient assurées la continuité du service et de la desserte (week-ends compris) ainsi que l'intégrité des surfaces d'exploitation de ses sites.

▶ Viparis souhaite :

- que ce projet soit lancé en priorité et sans délais,
- qu'un calendrier du projet soit communiqué afin d'exploiter cet atout de Paris lors de futures compétitions internationales,
- être étroitement associé aux procédures de débat, d'étude et de

suivi de la réalisation du projet,

- que les gares et des liaisons intègrent dans leur organisation :
 - le déploiement de systèmes d'information en temps réel du service et du trafic,
 - l'apport de services d'orientation activables notamment pour l'accueil des grandes manifestations internationales à Paris.